



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS SÉANCE DU 06 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le trente juin deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme ANGLES Bénédicte, M. AUGEREAU Jean-Daniel, M. BOIZARD Adrien, Mme CHETITAH Jennifer, M. de MATTEÏS Alexandre, M. DELOIRE Jérôme, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GOICHON Adeline, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HAMON Catherine, Mme LEROUX Jennifer, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Nicole, Mme MERCIER SAVIDAN Marina, M. MOREAU Alain, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, M. PAGE Romaric, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PISCIONE Patrick, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme STRAQUADANIO Stéphanie, M. TARDIF Benoît, M. TREMAS Sébastien, Mme TUSSEAU Doriane.

Étaient excusés :

M. AUGEREAU Jean-Daniel a donné procuration à Mme HAMARD Marie-Claude ;
M. PISCIONE Patrick a donné procuration à M. MUHAMMAD Nooruddine ;
Mme SORET-LENEUTRE Valérie a donné procuration à Mme ANGLES Bénédicte ;
M. TARDIF Benoît a donné procuration à M. GLÉMOT Étienne.

Était absent :

M. TREMAS Sébastien.

Secrétaire de séance : Mme Bénédicte ANGLES

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents..... 24
Nombre de suffrages exprimés..... 28
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

2026-07-09b / Commission de Délégation de Service Public

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Lors du conseil du 4 mai 2026, l'assemblée a voté une délibération pour désigner les représentants de l'assemblée au sein de deux commissions règlementaires :

- La Commission d'appel d'Offres (CAO)
- La Commission de Délégation de service public (CDSP)

Les règles de nomination de ces deux commissions étant les mêmes (article L. 1411-5 du CGCT pour les deux), et la commune choisissant traditionnellement de faire la même composition de membres pour ces deux commissions, un seul vote a été organisé le 4 mai 2026 pour en désigner les membres.

Néanmoins, les deux commissions étant différentes, il aurait fallu formaliser deux votes distincts, traduits par deux délibérations.

Commission de Délégation de Service Public

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, la commission est composée du Maire, et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants.

Où le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **De nommer** M. Nooruddine MUHAMMAD (groupe majorité), M. Jean-Daniel AUGEREAU (groupe majorité), M. Alain MOREAU (groupe majorité), M. Arnaud GUEUDET (groupe majorité) et M. Jérôme DELOIRE (groupe minorité) comme membres titulaires de la Commission de Délégation de Service Public,
- **De nommer** Mme Muriel NOIROT (groupe majorité), Mme Bénédicte ANGLES (groupe majorité), Mme Amélie PAQUEREAU (groupe majorité), M. Patrick PISCIONE (groupe majorité) et Mme Nicole MELLIER (groupe minorité) comme membres suppléants de la Commission de Délégation de Service Public,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre
Le Lion d'Angers, 06 juillet 2026.

Le Maire,
Étienne GLÉMOT

La secrétaire de séance,
Bénédicte ANGLES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié sur le site internet le :